

Groupe d'étude de didactique de l'histoire de la Suisse romande, **Enseigner la Shoah. Umgang mit der Shoah in der Schule. Insegnare la Shoah**, Neuchâtel: Alphil, 2019 (Didactica Historica 5/2019), 216 pages.

Publié conjointement par les groupes d'étude de didactique de l'histoire de Suisse romande, italienne et allemande, le volume rassemble des contributions théoriques et pratiques en provenance de Suisse, d'Autriche, d'Israël, d'Allemagne, des Pays-Bas, du Canada, de Grande-Bretagne, de France et d'Italie. Fourmillant d'analyses et d'initiatives intéressantes sur les moyens d'enseigner l'histoire très particulière de l'extermination des Juifs d'Europe et d'en transmettre l'importance tout en intégrant dans l'initiation aux Droits humains, il est à recommander à tous les enseignants et enseignantes d'histoire.

Nadine Fink et Nathalie Masungi, de la Haute école pédagogique du canton de Vaud, introduisent le débat. Il s'agit de favoriser les dispositifs éducatifs permettant de sensibiliser les élèves de divers niveaux aux problématiques de l'Holocauste et des crimes contre l'humanité; de réfléchir aux idéologies qui ont pu conduire à exclure puis à assassiner des êtres humains totalement intégrés dans leur société respective; et de prendre connaissance du développement de la justice internationale et des droits humains à l'issue de la Seconde Guerre mondiale.

L'enseignement de la Shoah – à la fois génocide et crime contre l'humanité – est lié non seulement au temps des événements, mais aussi au temps de leur reconstitution et au temps de leur transmission: aujourd'hui. Pourquoi donc (encore) enseigner la Shoah, et non un autre des événements génocidaires de l'histoire? On constate pourtant qu'enseignants et élèves sont très engagés pour étudier ce sujet «à part»: la question glisse donc du «pourquoi?» au «comment?». La littérature scientifique et didactique recommande aujourd'hui de prendre en compte les perspectives des différents acteurs impliqués: les victimes, dans leur totalité humaine, et non seulement au dernier stade de leur déshumanisation; les témoins («*bystanders*»), du plus passif au plus engagé (les «Justes»); les perpétrateurs, à tous les degrés d'implication. Les auteures passent en revue les dispositifs possibles après l'ère des derniers témoins vivants: témoignages audiovisuels permettant une «rencontre virtuelle» avec l'élève (des applications numériques pour les écoles germanophones comme francophones de Suisse existent ou sont en voie de réalisation); écrits autobiographiques et documents d'archives à utiliser sous forme d'atelier; littérature de fiction, notamment en bande dessinée; enfin, visite de lieux de mémoire, souvent dans le voisinage immédiat des écoles, comme, en Suisse, des camps de réfugiés durant la guerre.

Monique Eckmann, de la Haute école de travail social HES-SO de Genève, présente une réflexion sur l'enseignement de la Shoah en pays neutre et «*bystander*», la Suisse, un sujet particulier, soumis à des dilemmes et à des ambivalences. Quel lexique faut-il utiliser? «Holocauste», qui entraîne une sorte de sacralisation et un concept de finalité du crime? «Shoah»? «Crimes nazis»? «Destruction des Juifs d'Europe», terme ni normatif ni mystificateur, mais qui ne s'est pas imposé? À défaut de bonne solution, il faut soulever le problème. Quant à la perception publique, elle est ambivalente en Suisse: pays courageux, entouré par l'Axe et néanmoins humanitaire? Pays non concerné par des événements qui se passaient «ailleurs»? Ou pays coupable au vu de sa politique des réfugiés et de sa complicité économique? Et peut-on comparer l'Holocauste à d'autres génocides? Oui, s'il s'agit d'étudier historiquement (*compare*) les uns et les autres; non, s'il s'agit de banaliser (*equate*) l'Holocauste, ce qui équivaut à le minimiser. Enfin, peut-on, comme le réclament les gouvernements et les programmes, lier enseignement de la Shoah et enseignement des

Droits humains? L'auteure conclut, longue expérience à l'appui, qu'il est difficile d'enseigner la motivation nécessaire pour reconnaître les violations et aider activement les victimes, mais qu'il est possible et souhaitable d'enseigner et donc d'éduquer *dans et par* les Droits humains, en garantissant l'égalité de traitement, le débat démocratique et le respect des droits de chaque élève. Enfin, l'enseignement doit être attentif aux émotions et aux attentes des élèves, car le sujet hautement émotif de la Shoah fait surgir identifications et ressentiments chez les élèves comme chez les enseignants. L'analyse, plus que sur les seules victimes, doit porter sur les mécanismes qui ont permis au régime génocidaire de perpétrer ses crimes: la radicalisation politique et l'instauration de la terreur.

En Autriche, comme le rappelle Werner Dreier, directeur du *Holocaust Education Institut* au sein du Ministère de l'éducation, le débat a longtemps été déterminé par les deux interprétations mémorielles conflictuelles du passé: le pays a-t-il été lui-même victime de l'agresseur nazi ou lui-même perpéteur? Cela s'est longtemps reflété dans les manuels scolaires. Tardivement, après une longue confiscation politique du débat, la problématique de la violence de masse et d'État (65'000 Juifs et 9'000 à 10'000 Roms et Sinti assassinés) a cependant émergé au premier plan, avec des matériaux pédagogiques tels que *Wer ist schuld am Tod von Edith Winkler?* qui pose la question de la responsabilité de la mort d'Edith Winkler, une enfant juive de douze ans assassinée à Chelmno en mai 1942.

En Allemagne, Eva Lettermann, enseignante en didactique de l'histoire à l'Université de Paderborn, préconise de faire travailler les élèves sur le cursus détaillé – la radicalisation – de criminels nazis individuels, comme son propre grand-oncle Franz Fischer, membre de l'office (*Judenreferat*) IV B 4 à Amsterdam, responsable de la déportation et de la mort de dizaines de milliers de Juifs des Pays-Bas. L'étude de l'implication d'un individu particulier (le matériel pédagogique permet de reconstruire six « carrières » de nazis, dont un a désobéi et sauvé des Juifs) doit permettre de soulever les questions primordiales de l'impact de l'idéologie sur l'individu et de l'espace laissé à la responsabilité individuelle.

Pour Noa Mkayton, directrice adjointe du département européen de l'*International School for Holocaust Studies* de Yad Vashem, à Jérusalem, le problème actuel réside dans la décontextualisation de l'Holocauste, essentiellement de son imagerie, comme lorsqu'un graffiti représente une Anne Frank clairement reconnaissable, mais le cou entouré d'une *keffiah* d'enfant palestinien. Cette désappropriation de la spécificité de la Shoah ouvre la voie à une double banalisation, tant des victimes juives que des autres victimes. La bonne voie consiste à enseigner l'utilisation des sources historiques, de manière à briser généralisations et déterminismes et à mettre en lumière les processus de décision de tous les acteurs impliqués, les *bystanders* étant considérés comme acteurs à part entière.

D'autres contributions intéressantes abordent, pour la France, l'utilisation de l'image: l'*Album d'Auschwitz*, analysé par Alexandre Bande, peut être un très bon support au lycée, à condition de connaître parfaitement les lieux et l'histoire. Un film également, comme *La petite prairie aux bouleaux*, analysé par Christine Guimonnet, qui retrace avec rigueur le parcours de Marceline Loredan-Ivens.

Le voyage d'études fait l'objet de plusieurs contributions critiques. Isaac Touitou, professeur dans un lycée juif, et Pierre-Jérôme Biscarat, responsable pédagogique de l'association *Yahad-In Unum*, dédiée à la « Shoah par balles », insistent sur la préparation minutieuse nécessaire pour qu'enseignants et élèves puissent voir les lieux comme des lieux d'histoire où ont eu lieu des faits précis, et les resituer dans le passé juif d'avant-

guerre. Davide Adacher, de L'Aquila (Abruzzes), anime un projet réservé à de très petits groupes préparés et motivés, qui commence en Italie même pour aboutir à Mauthausen ou Auschwitz, l'accent étant mis sur la négation des droits, prélude à la totalitarisation de la société et au crime de masse. Un exemple à suivre en Suisse, où, selon la réflexion d'Alice Morandi et Sandrine Ducaté, enseignantes au Cycle d'orientation, l'âge des élèves, leur impréparation et l'aspect «course d'école» diminuent, voire annulent le profit pédagogique de ces voyages.

L'ouvrage a une double vocation: réflexion théorique et surtout table ronde des approches pragmatiques qui ont été testées à ce jour dans différents pays, chacun abordant le problème dans sa perspective historique propre. Il s'adresse en premier lieu aux enseignants, éducateurs et acteurs culturels (écrivains, cinéastes) qui abordent ce sujet, par métier ou par choix, et sont à la recherche d'une méthode et d'un vocabulaire. Il peut aussi éclairer tous les parents soucieux d'expliquer à leurs enfants le pourquoi et le comment du crime contre l'humanité commis il y a moins d'un siècle.

*Ruth Fivaz-Silbermann, Croix-de-Rozon*

**Felix Rauh, *Bewegte Bilder für eine entwickelte Welt. Die Dokumentarfilme von René Gardi, Ulrich Schweizer und Peter von Gunten in der Schweizer Entwicklungsdebatte, 1959–1986*, Zürich: Chronos, 2018, 270 Seiten, 50 Abbildungen.**

Die Monografie von Felix Rauh geht aus seiner 2017 an der Universität Luzern abgeschlossenen Dissertation hervor, in welcher er den Einfluss von Dokumentarfilmen auf die Entwicklungsdebatte in der Schweiz 1959–1986 untersucht. Der bedeutende Einfluss von Dokumentarfilmen auf die Entwicklungsdebatte der 1960er–1980er Jahre, so seine These, sei auf drei Hauptgründe zurückzuführen: Die fruchtbare Zusammenarbeit von Entwicklungsakteuren mit Filmschaffenden und Vertrieb, die Breitenwirkung der Filme dank geschickt gesteuertem Gebrauch sowie die in den Filmen verwendeten erzählerischen Motive.

Dieser These nähert sich Rauh in einer «Zoombewegung» (S. 23) an, welche durch die Gliederung des Werkes in drei Teile abgebildet wird. Im ersten Teil, welcher den äussersten Rahmen bildet, zeigt er den Wandel der Entwicklungsdebatte, Produktionsbedingungen und Verbreitungskanäle auf. Parallel zum Wandel in der Entwicklungsdebatte von der Modernisierungstheorie hin zur Dependenztheorie veränderten sich auch die Filme. Dienten diese in den 1960er Jahren noch primär der Legitimierung von Entwicklungshilfe, zielten sie ab Anfang den 1970er Jahren vermehrt auf die entwicklungspolitische Bewusstseinsbildung ab. Das Schweizer Publikum sollte nicht mehr einfach vom Sinn der Entwicklungshilfe überzeugt werden, sondern angeregt werden, die globalen Machtstrukturen und die Abhängigkeit des Südens vom Norden zu hinterfragen. In den 1980er Jahren wandten sich die Filmschaffenden zunehmend vom anwaltschaftlichen Film ab, gleichzeitig wurden vermehrt Eigenproduktionen aus dem Süden gefördert. Daher erklärt sich auch die Wahl des Untersuchungszeitraumes von den Anfängen der Entwicklungshilfe bis hin zum erwähnten Bruch zwischen Filmern und Entwicklungsakteuren.

Im umfangreichen und inhaltlich zentralen zweiten Teil liefert Rauh drei detaillierte Fallstudien über den Entstehungskontext, Inhalt und die Wirkung auf die Entwicklungsdebatte der Filme von René Gardi, Ulrich Schweizer und Peter von Gunten. Im Vergleich zur nüchternen Sprache des ersten Teils argumentiert Rauh hier pointierter, stellenweise gar sehr zugespitzt. Die Fallbeispiele stehen exemplarisch für drei unterschiedliche Typen von Filmschaffenden und für das sich wandelnde Entwicklungshilfenarrativ. René Gardi